

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Marché de maintenance des Falcon de la Marine :
Sabena Technics ne doit pas être écartée**

Alain Anziani, Maire de Mérignac et Président de Bordeaux Métropole, alerte sur la situation de Sabena Technics écartée de l'appel d'offre pour la maintenance des Dassault Falcon 200 Guardian et des Dassault Falcon 50 de la Marine. Cette décision du Ministère des armées pourrait avoir des conséquences désastreuses sur l'entreprise basée à Mérignac dont le savoir-faire est unanimement reconnu. Elle est également en contradiction avec la volonté affichée de défendre et de réindustrialiser notre pays.

L'entreprise Sabena Technics, spécialisée dans la maintenance des avions, emploie près de 3000 salariés en France dont plus de 1000 salariés à Mérignac.

Dans la période de crise actuelle que traverse le secteur de l'aéronautique, chaque marché est crucial pour une entreprise de ce type, en particulier dans le domaine militaire qui compense en partie les réductions drastiques d'activités de l'aéronautique civil.

Le Ministère des armées a récemment relancé l'appel d'offre pour la maintenance des Dassault Falcon 200 Guardian et des Dassault Falcon 50 de la Marine. Ce marché représente actuellement pour la société mérignacaise un chiffre d'affaires annuel de 40 millions d'euros et mobilise une centaine d'emplois.

Le Ministère des armées pourrait attribuer cet appel d'offres dans les prochains jours à une société suisse, à capitaux américains. Cette entreprise a émis une offre d'un tiers moins chère que celle émise par Sabena Technics. Or, l'offre proposée par cette dernière a été pensée au plus juste : elle est basée sur l'expérience, l'expertise et un savoir-faire reconnu de tous.

Cette situation n'est pas sans rappeler l'épisode douloureux que connut en 2002 le prédécesseur de Sabena Technics - EADS Sogerma - qui avait perdu la maintenance des Hercules C 130 de l'armée, ce qui avait accéléré la chute de ce fleuron industriel qui employait alors près de 4000 personnes en France.

Dans un contexte où l'Etat ne cesse de rappeler la nécessité d'une souveraineté industrielle française, il est incompréhensible de contribuer à la fragilisation de nos entreprises les plus dynamiques, déjà fortement touchées par l'effondrement de l'activité aéronautique. De plus,

une telle décision serait totalement contradictoire avec l'esprit du plan de relance aéronautique présenté par le gouvernement en juin dernier.

Par ailleurs, si l'entreprise américano-suisse venait à être définitivement choisie par le Ministère des armées pour la maintenance des Falcons, la qualité du soutien technique des aéronefs militaires français basés dans le Pacifique serait impactée. Jusqu'à présent, le Centre Industriel du Pacifique est une unité de maintenance commune dotée d'un effectif de 110 personnes, elle est regroupée dans un seul hangar et gère les Falcon et les CASA 235. Cette organisation mutualisée a démontré toute sa pertinence et son efficacité depuis plus de 25 ans. Faire intervenir deux industriels différents dans ce circuit de maintenance manque de cohérence. La qualité des opérations de maintenance et les apprentissages mutuels sur ces différentes catégories d'avion s'en trouveraient fortement dégradés, aux dépens de l'activité et de la sécurité militaires.

Pour toutes ces raisons, Alain Anziani, Maire de Mérignac et Président de Bordeaux Métropole appelle la Ministre des armées et le Ministre de l'économie à prendre en compte la survie d'un acteur industriel au savoir-faire confirmé qui ne cesse d'innover pour limiter l'impact de la crise actuelle et la nécessaire défense de l'industrie française.

Contact presse :

Virginie Bougant

Chargée de communication et des relations presse

06 27 52 48 69 – v.bougant@merignac.com